



ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération affichée à l'École Du Breuil
et transmise au représentant de l'État

EDB-2025 - 23

**Conseil d'Administration
De l'École Du Breuil
Séance du 30 juin 2025**

Objet : Mise à jour de la liste des UCARE du BP REA nécessitant habilitation

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10, R. 2221-1 à R.2221-26 et R.2221-53 à R.2221-62 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée École Du Breuil ;

Sur proposition du Président du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

DELIBERE

Article 1 : En complément des UCARE actuellement habilitées au sein de l'École Du Breuil par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, sont ajoutées les UCARE suivantes, issues de la liste nationale du référentiel de formation, nommées selon la codification en vigueur :

- **Réaliser les opérations de production de l'atelier fleurs et feuillages coupés - N6C- atelier fleur feuille ;**
- **Mettre en œuvre une prestation d'aménagement extérieur à base d'osiers vivants - N6B- aménag. ext osiers ;**
- **Mettre-en-œuvre-une-prestation-de-restauration-dans-l'entreprise-agricole - N6B- restauration ;**
- **Réaliser les opérations de production de l'atelier champignons - N6C- prod. Champignons ;**
- **Réaliser les opérations de production de l'atelier houblon - N6C- production houblon ;**
- **Réaliser les opérations de production de l'atelier de production de petits fruits - N6C- atelier petit fruit ;**

- **Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences** - N6C- prod plants semences ;
- **Réaliser les opérations de production de l'atelier d'inspiration permacole** - N6C- atelier permacole ;
- **Accueillir du public étranger dans le cadre de son activité** – N 7- public étranger EA ;
- **Promouvoir son entreprise agricole grâce à la communication numérique** - N7- com. Numérique ;
- **Réaliser l'abattage manuel des arbres de faible diamètre (REA)** - N7- abat. faible diamètre ;
- **Valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agroécosystème** - N7- haies multifonctions ;
- **Mettre en-place un système agroforestier** - N6- syst. Agroforestier.

Article 2 : Cette évolution de la liste des UCARE est adoptée.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe NAJDOVSKI

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.